

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019
Séance du 26 juin 2019**

N°07

**Objet : Conventions de mises à disposition individuelles de personnel PAA – Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban
Manifestations - logistique**

Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte

Etaient présents :

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
BREMOND Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

Etaient excusés :

ACCIAI Bruno
AUBERT Serge
AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
BAUDOU MAUREL Marie Anne
BLOT Michel
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles
FLORES Sylvain
GRAVIERE Remy
LEJOSNE Patrick,
MUNOZ MALDONADO Julien
NICOLSI Philip,
PAYAN Claude
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques,
RONDEAU Daniel
THONNATTE Lionel
TONELLI Corinne

**REÇU EN PREFECTURE
le 28/06/2019**

Application agréée E-legalite.com

Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :

Les agents du service manifestations logistique de la Moyenne Durance exercent des missions à la fois pour la Communauté d'Agglomération Provence Alpes et pour la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Par délibération du 12 décembre 2017, du 12 décembre 2018 et du 10 avril 2019 la Communauté d'Agglomération Provence Alpes a conclu des mises à dispositions individuelles pour les personnels affectés aux services suivants : garage, manifestation logistique et bâtiments de la Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Il convient

- de renouveler les mises à disposition pour une durée de trois mois du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019 auprès de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes pour une quotité de 50 % pour chacun des 6 agents affectés au service manifestation logistique de la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban

Le coût de la mise à disposition des agents du service manifestation logistique s'élève à 25 103.13 €.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-200067437-20190626-07_26062019

	Collectivité d'origine	Collectivité bénéficiaire	Grade	Quotité de la mise à disposition	Service
1	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	50,00%	Manifestations-logistique
2	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des adjoints technique	50,00%	Manifestations-logistique
3	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des adjoints technique	50,00%	Manifestations-logistique
4	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des adjoints technique	50,00%	Manifestations-logistique
5	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des adjoints technique	50,00%	Manifestations-logistique
6	Château Arnoux Saint Auban	PAA	Cadre d'emplois des adjoints technique	50,00%	Manifestations-logistique

Il est proposé

D'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de mise à disposition avec la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban concernant les agents du service manifestations-logistique.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com